

PROCES VERBAL N°1 Commission jeunes des compétitions

Réunion du :	JEUDI 03 AOUT 2023
À :	14H00 par téléphone
Présidence :	Mr Bernard BARLAGUET
Présents :	Mrs Jean-Pierre RIEU – Jean-Marie TASTEVIN - Denis LASGOUTE – Patrick AURILLON - Stéphane BROC
Excusés :	Mr Emile HOURS

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur publication dans le respect des dispositions de l'article 190 des règlements généraux de la F.F.F. Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte officielle du Club (N°affiliation@occitanie.fr. Seuls les courriels avec le NOM, Prénom et qualité de l'auteur seront pris en compte par le district. *A défaut du respect des prescriptions ci-dessus énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (Cf Article 17.1 .du règlement intérieur du District).*

Approbation des Procès-Verbaux

La Commission approuve le procès verbal N°46 de la réunion du 12.07.2023.

....

1. CALENDRIER GENERAL DES COMPETITIONS

En plus des dates prévues, toutes les dates disponibles sont considérées comme journée de rattrapage y compris durant les vacances scolaires.

ART 91 alinéa 2, les demandes de changements de dates et d'horaires se feront qu'à la triple condition :

- Via le réseau FOOT CLUB
- Justifier un motif légitime
- Obtenir l'accord du club adverse, 6 jours avant la date prévue ; au-delà la demande ne sera plus prise en considération et le match sera programmé à sa date prévue.

2. REPRISE DES CHAMPIONNATS

a. Journée 1

- a. U18/U19 , le samedi 9 septembre 2023.
- b. U16/U17 D1, le samedi 9 septembre 2023
- c. U16/U17 D2, le dimanche 10 septembre 2023
- d. U14/U15 D1, D2, D3, le dimanche 17 septembre 2023 (le 10 septembre étant un tour départemental de la coupe Occitanie).
- e. U14 TERRITOIRE , le dimanche 17 septembre 2023.

Pour toutes les catégories, les horaires peuvent être modulés en fonction de l'occupation des terrains sans l'avis du club adverse pour les équipes qui jouent le samedi de 14h00 à 17h00 et ceux qui jouent le dimanche de 9h00 à 11h00.

3. COUPE OCCITANIE TOUR DEPARTEMENTAL

Voir annexe 1

- **Attention, pour les ententes au-delà du tour départemental, les clubs qui jouent en entente, même si le club est qualifié, ne seront pas comptabilisés dans le tour régional. (art 39 BIS LFO).**



4. COUPE GARD LOZERE

Les équipes 1 inscrites en championnat sont automatiquement inscrites en COUPE GARD LOZERE JEUNES (art 9 alinéa 3 des RG District).

Tour de cadrage pour les :

- U16/U17 les 23 et 24 septembre 2023
- U14/U15 les 30 septembre et 1^{er} octobre 2023
- Pour toutes les catégories, les 16^{ème} de finale auront lieu les 4 et 5 novembre 2023.

5. COUPE GAMBARDELLA

- 1^{er} tour : le 9 septembre 2023

6. ENGAGEMENTS ou PRE ENGAGEMENTS

Date limite le vendredi 18 août 2023. Au-delà de cette date, les clubs ne pourront plus engager d'équipes pour FOOT CLUB . Après cette date, les clubs auront la possibilité d'envoyer un mail et la commission pourra REFUSER ou ACCEPTER en fonction des places vacantes, car le championnat débutant les 9 et 10 septembre, nous serons dans l'impossibilité de refaire les calendriers.

7. FORFAIT SIMPLE ET FORFAIT GENERAL

Article modifié lors de l'AG du 01.07.2023 et voté à l'unanimité notamment l'alinéa 6 du présent article.

8. REFONTE DES CHAMPIONNATS JEUNES

Texte voté en AG du 01.07.2023. Le détail vous sera communiqué avant le début du championnat dans un prochain PV.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

LE PRESIDENT

B. BARLAGUET

LE SECRETAIRE DE SEANCE

JP RIEU



COUPE OCCITANIE JEUNES 2023/2024

U19 / U17 / U15

ORGANISATION GENERALE

U19

11 Clubs du District Gard Lozère sont engagés dans la compétition pour la saison 2023/2024
(2/R1 - 2/R2 - 7/D1)

En attente des modalités d'organisation de la Ligue

U17

22 Clubs du District Gard Lozère sont engagés dans la compétition pour la saison 2023/2024
(4/R1 - 1/R2 - 10/D1 - 7/D2)

18 Clubs disputeront les premiers tours

4 Clubs évoluant en R1 intégreront la compétition au dernier tour Départemental (Art 68 du Règlement de la coupe Occitanie)

(O Ales -St Beaucaire 30 -O Mas de Mingue -Nîmes Ol)

TOUR 1 : Le 21 Octobre 2023 à 15h00

8 Matchs disputés par 16 Clubs / 2 Clubs exempts

FINALE DEPARTEMENTALE : Le 09 Décembre 2023 à 15h00

7 Matchs disputés par les 4 R1 + 8 vainqueurs du Tour 1 + les 2 Clubs exempts (soit 14 clubs)

Les sept vainqueurs seront qualifiés pour la Phase Régionale

Ces rencontres se dérouleront sur le terrain du club premier nommé avec tirs au but à la fin du temps réglementaire si il y a lieu

Les frais de déplacements et indemnités des officiels sont à la charge du club recevant
(Art 72.4 du règlement de la Coupe Occitanie)

Le tirage au sort du Tour 1 effectué par la Commission a donné lieu aux rencontres suivantes

Clubs Exempts : Ep Vergeze - As Poulx

Match N°1 Foot Terre Camargue / Gc Uchaud

Match N°2 Bezouze 3 Moulins / N.Gazelec

Match N°3 Fc Langlade / Us Trefle

Match N°4 Us Bouillargues / N.Lasalien

Match N°5 As Caissargues / Rc Générac



Match N°6 As St Christol Ales / As St Privat
Match N°7 Fc Bagnols Pont / As Rousson U16R2
Match N°8 Ef Vezénobres Cruviers / Ent Pays Uzès

U15

23 Clubs du District Gard Lozère sont engagés dans la compétition pour la saison 2023/
(4/R1 - 11/D1 - 5D2 -1/D3)

18 Clubs disputeront les premiers tours

5 Clubs évoluant en R1 intégreront la compétition au dernier tour Départemental (Art 6
Règlement de la coupe Occitanie)

(O Ales -St Beaucaire 30 -O Mas de Mingue -Nîmes Ol - Fc Bagnols Pont)

TOUR 1 : Le 10 Septembre 2023 à 10h00

7 Matches disputés par 14 Clubs / 4 Clubs exempts

FINALE DEPARTEMENTALE : Le 10 Décembre 2023 à 10h00

8 Matches disputés par les 5 R1 + les 7 vainqueurs du Tour 1 + les 4 clubs exempts (soit 1

Les huit vainqueurs seront qualifiés pour la Phase Régionale

Ces rencontres se dérouleront sur le terrain du club premier nommé avec tirs au but à la fin
temps réglementaire si il y a lieu

Les frais de déplacements et indemnités des officiels sont à la charge du club recevant
(Art 72.4 du règlement de la Coupe Occitanie)

Le tirage au sort du Tour 1 effectué par la Commission a donné lieu aux rencontres suivantes

Clubs Exempts : Foot Terre Camargue - Sc Manduel - Us Bouillargues - As Rousson

Match N°1 Rc Générac / Ep Vergeze
Match N°2 N.Lasalien / As Caissargues
Match N°3 Fc Canabier / Bezouze 3 Moulins
Match N°4 Us Trefle / Academie Univers
Match N°5 N.Gazelec / Fc Langlade
Match N°6 Us Monoblet / Ef Vezénobres Cruviers
Match N°7 As Poulx / As St Christol Ales

